

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 18 septembre 2001 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Béland	Monsieur Réjean Langlois
Madame Carole Boisclair	Monsieur Michel Paillé
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Madame Johanne Harvey	

AINSI QUE madame Sylvie Dupont-Simard, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Aucune présence n'est constatée dans l'assistance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest invite les gens à débiter la séance en observant une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat terroriste survenu le 11 septembre dernier aux Etats-Unis.

Président

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 93 0901 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0901-08 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.3 Retraite d'un cadre.
- 5.1 Respect.
- 5.2 Transport scolaire.
- 11.4 Banque de candidats – postes de professionnels, réussite éducative.
- 17.4 Poste de direction des Services de l'enseignement aux adultes.

QUE l'article 4.2 « Demande de révision d'une décision visant un élève » soit déplacé pour être considéré à l'article 7.1 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 94 0901 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 4 septembre 2001 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0901-09, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En référence aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue porte après cela à l'attention des commissaires une liste des responsables d'immeubles des écoles. Un dépôt de cette liste est effectué.

Dépôt de la liste
des responsables
d'immeubles
2001-2002

RÉSOLUTION 95 0901 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit déposé la liste des responsables d'immeubles pour l'année scolaire 2001-2002 décrite au document 0901-10.

Adopté unanimement

Le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soumet ensuite une lettre de démission d'un membre du personnel cadre. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Président

Secrétaire

Démission pour fin
de retraite –
Normand Lord,
régisseur

RÉSOLUTION 96 0901 :

CONSIDÉRANT que monsieur Normand Lord, régisseur aux Services de l'équipement a présenté une lettre à l'effet qu'il prendra sa retraite à compter du 1^{er} janvier 2002;

CONSIDÉRANT que cette décision est conditionnelle à la confirmation, par la CARRA, de son admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application d'une modalité particulière de fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Normand Lord, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 1^{er} janvier 2002;

QUE soit ici appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec celui-ci et daté du 28 août 2001.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Maurice Poudrier réfère les commissaires aux résultats d'un sondage d'un journal local dans lequel les gens étaient en faveur du vouvoiement dans les écoles. Monsieur Poudrier mentionne qu'à son avis cette approche s'avère intéressante pour inculquer la notion de respect chez les jeunes. Monsieur Poudrier s'interroge également sur la pertinence que la commission scolaire s'assure de l'application de cette approche à l'ensemble des écoles. S'ensuivent des discussions au cours desquelles, monsieur le président Jean-Yves Laforest indique que des approches telles que le vouvoiement obligatoire à l'école relève du projet éducatif de chaque école qui est sous la juridiction du conseil d'établissement. Lors des discussions, madame Danielle Bolduc réfère à une approche de résolution de conflits qui s'avère intéressante également.

Sur un autre sujet, madame la commissaire Danielle Bolduc porte à l'attention des membres du conseil des commissaires un cas problématique de transport scolaire soulevé par un parent. Madame Bolduc questionne notamment le fait qu'il n'y a pas de distinction entre les milieux urbains et ruraux en ce qui a trait à la notion de sécurité. Monsieur le président Jean-Yves Laforest rappelle alors que la politique de transport prévoit des dispositions pour les situations qui sont jugées comme zone dangereuse, et ce, peu importe qu'il s'agisse d'un milieu rural ou urbain.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services complémentaires, le directeur de ces services monsieur Pierre Larose soumet une recommandation pour la conclusion d'une entente de scolarisation d'un élève avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Après avoir reçu les explications de monsieur Larose, il est donné suite à sa recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Révision d'une
décision visant un
élève

RÉSOLUTION 97 0901 :

CONSIDÉRANT la demande de révision de la part d'un parent pour que son enfant fréquente une école secondaire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy en classe de dysphasie;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT les vérifications et analyses faites par la direction des Services complémentaires concernant la qualité et la pertinence des services offerts;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction des Services complémentaires;

CONSIDÉRANT que, dans ce contexte, la mère de l'élève a retiré son appel de décision;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE de donner suite à la conclusion d'une entente de scolarisation avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour l'année scolaire 2001-2002 concernant l'élève décrit au document numéro 0901-11.

Adopté unanimement

Poursuivant, et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Pierre Chénard dresse un portrait des inscriptions en formation professionnelle des jeunes et des adultes et en formation générale des adultes. Un dépôt de document est effectué.

Dépôt du document relatif aux inscriptions en formation professionnelle des jeunes et des adultes et en formation générale des adultes

RÉSOLUTION 98 0901 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 0901-12 relatif aux inscriptions en formation professionnelle des jeunes et des adultes et en formation générale des adultes.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Pierre Chénard soumet une recommandation pour que la commission scolaire appuie la S.A.D.C. du Haut Saint-Maurice dans le cadre de la présentation d'un projet d'implantation de service de transport collectif. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Appui à la S.A.D.C. pour un transport collectif dans le Haut Saint-Maurice

RÉSOLUTION 99 0901 : CONSIDÉRANT que l'implantation d'un transport collectif facilitera l'accès à nos services pour les résidents de La Bostonnais, de La Croche, de Lac Édouard, de Lac-à-Beauce et de La Tuque;

CONSIDÉRANT que le transport est un facteur important pour l'organisation de nos « formations à l'intégration sociale », de « services d'intégration socioprofessionnelle » et de nos formations en « compétences de base »;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accorde son appui au projet d'implantation d'un service de transport collectif dans le Haut Saint-Maurice.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Le directeur de ces services monsieur Bertrand Rodrigue présente alors des recommandations tout en fournissant les renseignements requis pour chacun des dossiers et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démissions

RÉSOLUTION 100 0901 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit acceptée la démission de membres du personnel enseignant, laquelle est effective au 30 juin 2001 :

- Angèle Lefebvre, École Champagnat, La Tuque;
- Monique Pronovost-Buisson, École Notre-Dame, Lac-à-la-Tortue;

QUE soit également acceptée la démission d'un membre du personnel de soutien, laquelle est effective au 29 septembre 2001 :

- Louise Hould, secrétaire de gestion, école secondaire Val-Mauricie, Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Démissions

RÉSOLUTION 101 0901 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire ont remis leur démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soit acceptée la démission des membres du personnel suivant :

- Nadia Grondines, technicienne en éducation spécialisée, École Notre-Dame-de-l'Assomption, Parent, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2001;
- Annie Cossette, éducatrice en service de garde, École Marie-Médiatrice, La Tuque, laquelle est effective au 4 septembre 2001;
- Anne Samson, psychologue, École Plein Soleil, Hérouxville, laquelle est effective au 22 septembre 2001.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Abolition de poste **RÉSOLUTION 102 0901 :** CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel pour les postes de secrétaire pour l'année scolaire 2001-2002;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE l'abolition du poste suivant, et ce, à compter du 18 septembre 2001 :

- Un poste de secrétaire, 25 hres/semaine, à l'école secondaire Val-Mauricie, Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Ouverture de postes **RÉSOLUTION 103 0901 :** CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien pour l'année scolaire 2001-2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE l'ouverture des postes suivants :

- 1 poste de préposée ou préposé aux élèves handicapés; 25 hres/semaine à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, à Parent;
- 1 poste d'agente ou d'agent de bureau, classe I; 25 hres/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie, à Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Banque de candidats en orthopédagogie et en psycho-éducation **RÉSOLUTION 104 0901 :** CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en orthopédagogie et en psycho-éducation pour l'année scolaire 2001-2002;

CONSIDÉRANT que la convention collective limite l'engagement des professionnels surnuméraires à moins de vingt-quatre (24) mois pour un projet spécifique;

CONSIDÉRANT, lorsque la Commission scolaire décide de reconduire le projet pour une troisième (3^e) année scolaire consécutive, que le poste lié au projet devient un poste professionnel régulier, ceci ayant comme effet que le professionnel surnuméraire qui occupait le poste avant son renouvellement bénéficie d'une priorité d'engagement sur ce même poste;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire en est dans la deuxième (2^e) année de l'application de la convention collective;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, pour des projets découlant de la réussite éducative des écoles, d'ouvrir des postes réguliers à temps partiel de dix (10) heures et moins/semaine;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT également qu'une banque de candidats permettra de répondre efficacement à ce besoin;

EN CONSÉQUENCE et sous réserve des dispositions de la convention collective en vigueur, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE la création d'une banque de candidats en orthopédagogie et en psycho-éducation pour combler d'éventuels postes découlant des budgets de réussite éducative des écoles;

QUE la banque ainsi consolidée soit utilisée pour des postes éventuellement vacants de 10 heures et moins/semaine à partir des budgets de réussite éducative des écoles.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date 18 septembre 2001 et un dépôt de ce dernier est effectué.

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

RÉSOLUTION 105 0901 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 18 septembre 2001, décrit sur le document 0901-13.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À 20 h 45 et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 106 0901 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 107 0901 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance soit suspendue pour les fins d'une pause santé.

Adopté unanimement

À 21 h 40, il est procédé à la réouverture de la séance à huis clos.

Président

Réouverture de la séance à huis clos

RÉSOLUTION 108 0901 :

conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte à huis clos la présente séance du

Adopté unanimement

À 22 h 45, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance, à l'adoption d'une résolution et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance au public

RÉSOLUTION 109 0901 :

des commissaires.

Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil

Adopté unanimement

Comité de sélection pour le comblement du poste de directeur des Services de l'enseignement aux adultes

RÉSOLUTION 110 0901 :

nomination de monsieur Pierre Chénard au poste de directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 74 0901, que le conseil des commissaires a procédé à la

poste de directeur des Services de l'enseignement aux adultes est vacant;

CONSIDÉRANT, par suite de cette nomination, que le

la formation d'un comité de sélection pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT que le directeur général recommande

adultes soit comblé par affichage interne et externe;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire

personnes suivantes :

QUE soit formé un comité de sélection ayant mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires, lequel comité est composé des

Madame Nicole B.-Girard, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Monsieur Réjean Langlois, commissaire substitut
Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général
Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 111 0901 :

commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire